



HORAIRES DE TIR

Association : 0745170 FRATERNELLE DE TIGY

Lieu: RDV, stand de la SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

900	Arbalète Field IR900	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02727477	BOULMIER Eric	S1 1	LOIRET IR 900	samedi 11 avril 2015 à 08:30
-- Fin --				



HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 SMOC ST-JEAN BRAYE

Lieu: RDV, stand de la SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

900	Arbalète Field IR900	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00037673	PITTOIS Marcel	S3 1	LOIRET IR 900	samedi 11 avril 2015 à 08:30
00276797	PITTOIS Pascal	S2 1	LOIRET IR 900	samedi 11 avril 2015 à 08:30
-- Fin --				



HORAIRES DE TIR

Association : 0745276 U.S. ORLEANS TIR

Lieu: RDV, stand de la SMOC

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

900	Arbalète Field IR900	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03280055	ASSELIN Cyril	S1 1	LOIRET IR 900	samedi 11 avril 2015 à 08:30
-- Fin --				